HAL
open science

Histoire, mémoire et patrimoine

Rapport Hcéres

To cite this version:

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. Histoire, mémoire et patrimoine. 2009, École nationale des Chartes. hceres-02031367

HAL Id: hceres-02031367

https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02031367

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport d'évaluation

Unité de recherche :

Histoire, Mémoire et Patrimoine - EA 3624

de l'Ecole Nationale des Chartes

Mars 2009

agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport d'évaluation

Unité de recherche :

Histoire, Mémoire et Patrimoine - EA 3624

de l' Ecole Nationale des Chartes

Le Président de l'AERES	Section des unités de recherche
	Le Directeur
Jean-François Dhainaut	**Pierre Glorieux**

Mars 2009

Rapport d'évaluation

L'Unité de recherche :

Nom de l'unité : Histoire, Mémoire et Patrimoine

Label demandé : renouvellement

N° si renouvellement : EA 3624

Nom du directeur : M. Olivier GUYOTJEANNIN

Université ou école principale :

Ecole Nationale des Chartes

Autres établissements et organismes de rattachement :

Date(s) de la visite :

13 janvier 2009

Membres du comité d'évaluation

Président :

M. Philippe JANSEN, Université de Nice-Sophia Antipolis

Experts :

Mme Brigitte MARIN, Université de Provence - Aix-Marseille 1

M. Patrick DEMOUY, Université de Reims

M. Philippe DEPREUX, Université de Limoges

Expert(s) représentant des comités d'évaluation des personnels (CNU, CoNRS, CSS INSERM, représentant INRA, INRIA, IRD.....) :

La 22ème section du CNU, contactée, n'a pu envoyer de représentants.

Observateurs

Délégué scientifique de l'AERES :

M. François-Joseph RUGGIU

Représentant de l'université ou école, établissement principal :

M. Jacques BERLIOZ

Représentant(s) des organismes tutelles de l'unité :

Rapport d'évaluation

1 • Présentation succincte de l'unité

L'EA 3624 "Histoire, mémoire et patrimoine" anime toutes les activités de recherche scientifique et de formation par la recherche au sein de l'Ecole Nationale des Chartes, ayant pour objet les techniques d'érudition, l'interprétation et la critique des sources historiques, qu'elle qu'en soit la nature, qui sont la mission constitutive de l'établissement. Depuis 2002, l'équipe a placé le développement des technologies de l'information et de la communication (TICE) au cœur de sa démarche de recherche.

L'équipe comprend au 1er octobre 2008 14 enseignants chercheurs (directeurs d'études et des maîtres de conférences de l'Ecole nationale des chartes). Elle compte également 7 archivistes et conservateurs de bibliothèques associés aux activités de formation et de recherche, 1 ingénieure, directrice des TIC, 2 informaticiens en poste, l'un au Minutier Central des Notaires des Archives Nationales, l'autre, sans affectation officielle, travaillant pour la base de donnée de l'Opéra de Paris, et 1 documentaliste. Elle compte également deux enseignants-chercheurs associés et trois chercheurs du CNRS associés. L'équipe ne dispose pas de personnel administratif en propre ; elle recourt au personnel mis à sa disposition par l'ENC et fait appel aux enseignants-chercheurs et aux élèves de l'Ecole pour compléter les tâches d'administration scientifique et de publication.

Quatre membres sont titulaires de la HDR. L'équipe n'assure pas de manière autonome une fonction d'encadrement de thèse. En effet, l'Ecole Nationale des Chartes recrute par concours des promotions de 26 élèves en moyenne par an, qui ont vocation à produire une thèse de l'Ecole des Chartes en trois ans (il existe un concours pour 1 ou 2 postes, recrutant des élèves en 2e année) ; deux tiers soutiennent ensuite une thèse d'université dans le cadre d'une école doctorale parisienne, quelques-uns en province, selon leur affectation.

Quatre membres de l'équipe sont titulaires de la PEDR.

Tous les enseignants-chercheurs titulaires sont publiants sauf un (13/14). 9 d'entre eux ont un taux de publication deux ou trois fois supérieur au critère de l'AERES, ce qui correspond à la vocation d'un établissement dédié à la recherche de très haut niveau en sciences humaines.

2 • Déroulement de l'évaluation

Le comité d'experts a été reçu par l'EA 3624 le mardi 13 janvier 2009, dans les locaux de l'Ecole Nationale des Chartes, avec grande courtoisie. Après la présentation en Powerpoint du bilan et du projet de l'équipe par son directeur, la discussion générale, en présence du directeur de l'ENC et de quinze membres de l'équipe, a fourni des réponses précises et claires aux questions que la lecture du dossier avait inspirées aux membres du comité, notamment sur les moyens techniques et administratifs, la gouvernance de l'équipe, son insertion dans les Ecoles Doctorales. Les interventions multiples ont montré le dynamisme d'une équipe animée d'une grande synergie.

3 • Analyse globale de l'unité, de son évolution et de son positionnement local, régional et européen

L'EA 3624 "Histoire, mémoire et patrimoine" est une équipe de format "ramassé" : 24 personnes, dont 14 enseignants-chercheurs, non compris les chercheurs associés ; elle couvre le spectre chronologique de l'histoire, sauf l'histoire antique, et des sciences auxiliaires, ainsi que l'histoire de l'art et l'histoire du droit.

Cette équipe est demeurée longtemps le prolongement "recherche" des activités de formation de l'Ecole Nationale des Chartes, fondée en 1821 afin d'associer la recherche universitaire de très haut niveau sur l'étude et la publication des sources historiques de la France à la formation professionnelle du corps des archivistes -paléographes, avec diplôme spécifique. Au cours du contrat quadriennal 2006-2009, l'équipe a bénéficié de la création, par l'établissement de rattachement, de nouvelles fonctions dont une direction des Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Education (6personnes titulaires) et une Direction de la recherche (2 personnes, qui ont en charge la recherche et des publications papier). L'organigramme sera complété au cours du prochain contrat par la désignation d'une directrice-adjointe de l'équipe et l'institution d'un Comité éditorial. Cette politique devrait permettre d'accroître la visibilité de l'équipe au sein de l'établissement.

L'EA n'accueille pas actuellement de doctorants, puisque les élèves de l'Ecole Nationale des Chartes sont recrutés au niveau Bac + 2 ou Bac + 3, pour une durée de trois ans, pendant laquelle ils préparent la thèse de l'Ecole des Chartes, équivalente à l'ancienne thèse de 3e cycle ou à un master 2 très renforcé. L'équipe souhaite prolonger son rôle de formation pour les anciens élèves de l'Ecole et sollicite à cette fin, dans le prochain contrat, l'association aux Ecoles doctorales de l'EPHE, des Universités de Paris 1 et Paris 4, sur la base des liens de coopérations de recherche traditionnels avec les équipes associées à ces ED.

L'équipe bénéficie d'une forte reconnaissance nationale et internationale en matière d"enseignement des "sciences auxiliaires" de l'histoire et d'édition scientifique des sources historiques. Cette reconnaissance s'applique aussi, depuis 8 ans, au savoir-faire reconnu dans le domaine de l'édition scientifique électronique. L'équipe en a fait une priorité, grâce deux plans pluri-formation au cours du contrat quadriennal écoulé. Elle est associée à trois grandes réalisations dans ce domaine : la plate-forme de publications TELMA avec l'IRHT est soutenue par le TGE ADONIS du CNRS (malgré des limites dans le financement) et le projet GRAPHEM par l'ANR. Le projet OMNIA pour l'étude des textes médiolatins, à compter du 1er janvier 2008 a également été retenu récemment par l'ANR.

Elle est également reconnue pour son expertise et son rôle de formation pour la compétence d'archiviste-paléographe et fournit des bases de travail de recherche pour toutes les universités en langue française par la création d'instruments d'e-learning en paléographie et diplomatique.

L'EA, grâce à la participation croisée de ses membres aux différents axes, poursuit une activité dynamique de rencontres scientifiques et de publications. Elle a organisé 18 tables-rondes, journées d'études et colloques au cours du contrat quadriennal 2005-2009 ; 12 entreprises de publications en cours, dont 8 pour le Moyen-Age. Mais un souci de rééquilibrage des perspectives de recherche en faveur des périodes moderne et contemporaine s'observe, notamment avec l'ouverture à l'étude des archives orales, et devrait se renforcer dans le prochain contrat quadriennal.

Très attachée à son insertion dans le paysage de la recherche historique à Paris, l'équipe a développé depuis 2005 des relations internationales régulières avec l'Italie, l'Allemagne, l'Espagne, mais aussi dans des directions nouvelles comme les USA (université de Chicago) le Canada, la Russie. L'inscription dans le paysage national de la recherche est revanche moins claire : les collaborations, réelles, avec des équipes appartenant à des universités de province, paraissent sous-évaluées dans le projet.

4 • Analyse équipe par équipe et par projet

Afin de maintenir la tradition pluridisciplinaire de recherche au sein de l'équipe, tout en s'ouvrant à de nouveaux objets d'étude, l'EA 3624 a décidé d'abandonner la structuration chronologique des axes au profit d'axes thématiques transpériodiques.

Le rééquilibrage entre les périodes est poursuivi et amplifié : 7 projets de publication sont annoncés pour le Moyen Age, 6 pour l'époque moderne, 3 pour la contemporaine. Chaque axe valorise des spécificités historiques de l'établissement :

- Axe 1 : *"Les structures du pouvoir : écrits, hommes, autorité (XIe-XIXe siècles)"* développe une thématique d'analyse historique à partir des publications de sources relatives à l'exercice du pouvoir politique, de tradition dans l'ENC. Il s'ouvre aux problématiques nouvelles de la "production" du discours, y compris dans ses aspects performatifs, et aux archives de l'histoire économique depuis le XIVe siècle.
- Axe 2 : *"Ecrire, voir, transmettre : savoirs et usages culturels (XIe-XXIe siècles"*. Il met en œuvre le "corps de spécialités" de l'ENC : diplomatique, paléographie, codicologie, au service de l'histoire culturelle et de l'histoire du livre, avec une ouverture nouvelle aux archives orales. Toutefois, le fil directeur de l'histoire culturelle et de la transmission des savoirs relie un peu artificiellement des domaines hétéroclites de la connaissance dans les périodes historiques.
- Axe 3 : *"Pratiques patrimoniales, de l'individu aux politiques publiques (XVIIe-XIXe siècles)"* propose de nouvelles recherches sur la conservation patrimoniale à partir de la formation professionnalisante des archivistes-paléographes. Il propose aussi une base de réflexion sur les métiers liés au patrimoine historique et l'enseignement de ces notions, à mieux mettre en valeur.

5 • Analyse de la vie de l'unité

— En termes de management :

L'EA 3624 a entrepris, au cours du précédent contrat quadriennal, un effort important de réorganisation fonctionnelle qui devrait lui permettre de travailler dans des conditions égales à celles de la très grande majorité des EA dans le domaine des SHS (voir point 3). La transition n'est toutefois pas achevée, en raison des traditions propres à l'établissement : la discussion a montré que l'équipe poursuivait consciemment la gestation de son autonomie de programmation et de financement scientifique.

Elle dispose d'un service de publications et d'outils d'analyse électroniques qui lui permettent de développer d'importantes collaborations avec d'autres instituts et UR nationaux et internationaux.

L'équipe entend cependant conserver l'originalité d'un mode de fonctionnement en totale synergie, fondé sur d'étroits liens personnels de coopération scientifique, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'équipe, et pour cette raison, ne désigne pas de responsables d'axes. Tous les membres de l'équipe participent aux activités des trois axes.

— En termes de ressources humaines:

Pour la recherche scientifique, l'équipe a de solides atouts par la complémentarité des compétences de ses membres et par une structure d'âge favorable : la moyenne d'âge est de 45 ans; au cours du contrat quadriennal à venir, seuls trois membres de l'équipe pourront faire valoir leur droit à la retraite. La pérennité de l'équipe est assurée sans problème. Le pôle des compétences informatiques est consolidé. En revanche, la restructuration administrative en cours, et le développement des programmes devraient entraîner une demande de personnel IATOS propre à l'équipe.

— En termes de communication :

L'équipe bénéficie de la notoriété bien établie de l'établissement, dans ses domaines d'excellence de l'expertise scientifique des sources. Son savoir-faire dans l'édition scientifique, ainsi que dans la formation à la conservation archivistique en partenariat avec de nombreux Etablissements publics, est reconnu de la

communauté scientifique nationale, toutefois, dans des entreprises collectives (notamment avec l'IRHT), la participation effective de l'EA n'est pas toujours aussi nettement valorisée que celle de ses partenaires. L'équipe poursuit une ouverture déterminée à l'international, pour se positionner en pôle d'excellence reconnu par l'expertise en matière d'édition scientifique, vers des pays où doivent se développer des collaborations nouvelles (Russie, Brésil, Amérique), sur des collections de sources qui ne relèvent pas exclusivement de l'histoire de France. Mais le partenariat avec les universités de province est moins explicitement valorisé, la dimension "nationale" de la recherche étant pensée à travers la concentration des moyens de recherche dans la capitale.

6 • Conclusions

— Points forts :

- Equipe soudée et cohérente, animée par un esprit de travail en commun, valorisant les diversités de spécialisation. Restructuration en cours de la gouvernance pour s'adapter aux conditions actuelles de la recherche et acquérir une autonomie de décision par rapport à l'établissement.
- Qualité excellente et reconnue des travaux scientifiques et des publications. Très bonne capacité à insérer des problématiques nouvelles et questions innovantes en s'appuyant sur le résultat de démarches d'édition et d'inventaires de corpus de référence réalisées pendant le contrat précédent. Part croissante de l'histoire moderne et contemporaine et de l'histoire de l'art dans le projet quadriennal.
- Développement des compétences informatiques et techniques, qui permet à l'EA d'assumer une fonction d'unité de service pour la communauté scientifique en matière de publication et d'analyse des sources ou de réflexion méthodologique sur la conservation du patrimoine. L'équipe est capable de maîtriser tout le processus, de l'édition à l'étude historique de la source (2e volet plus souvent laissé à des équipes extérieures dans le passé) et d'en faire la dimension transversale de tous ses programmes. L'équipe porte ou est partenaire de 3 programmes ANR.
- Ouverture internationale au centre du fonctionnement de l'équipe.

— Points à améliorer :

- Il conviendrait de préciser quelle est la politique d'association de chercheurs menée par l'équipe, et dans quelle perspective. En particulier pour les chercheurs de statut CNRS : quelle est leur participation dans la conception du projet scientifique ?
- Améliorer la cohérence du projet de l'axe 2, qui paraît inférieure à celles des axes 1 et 3, notamment en regroupant, dans la mesure du possible, les nombreux sous-projets énoncés en 2.2, au risque de la dispersion.
- Améliorer la communication sur l'identité de l'équipe vis-à-vis des partenaires extérieurs, universités de province en particulier, en y valorisant le vivier des anciens élèves de l'Ecole, mais aussi autres instituts dont la capacité à faire savoir, peut dévaloriser le rôle de l'EA dans les projets communs.

— Recommandations :

- Poursuivre et accroître la politique de définition des objectifs scientifiques distincts de la politique de formation à la recherche mise en œuvre par l'établissement et clarifier les obligations des élèves de l'ENC dans ces deux perspectives.
- Mieux formaliser la place de l'EA dans ses rapports avec les partenaires scientifiques, notamment pour la prospection des financements de la recherche.
- L'affichage des compétences dans l'étude des corpus, dans lesquelles l'EA a acquis une excellence qui lui vaut un rayonnement national et international (notamment en matière d'analyse des sources), doit être affirmé avec une plus grande clarté, sans auto-censure, comme la marque distinctive de l'équipe, notamment en direction des formations doctorales, afin d'attirer vers ces formations des étudiants extérieurs au cursus de l'ENC dans le cadre des Ecoles Doctorales dont la co-accréditation est sollicitée.

Note de l'unité	Qualité scientifique et production	Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement	Stratégie, gouvernance et vie du laboratoire	Appréciation du projet
A+	A+	A+	A	A+

École nationale des chartes
www.enc.sorbonne.fr

n° 551
29 JUIN 2009

Paris, le 25 juin 2009

Ref. JBz/OC – 09/360

M. Pierre Glorieux
Directeur de la section des unités de recherche
Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur
20, rue Vivienne
75002 Paris

Monsieur le Directeur,

L'École nationale des chartes et son équipe de recherche Histoire, mémoire et patrimoine (EA 3624) ont pris bonne note du rapport d'évaluation provisoire que vous nous avez transmis le 17 juin 2009. Nous nous félicitons que la richesse des échanges entre les membres de l'équipe et le comité de visite lors de la journée du 12 janvier 2009 trouve sa pleine traduction dans ce rapport d'évaluation et nous vous remercions en particulier de l'attention que le comité de visite a accordé aux spécificités de l'équipe, tant dans son activité scientifique que dans son organisation. Les remarques précises et les propositions qui nous sont adressées dans ce rapport nous permettront de parfaire la politique scientifique de l'équipe et d'améliorer sa gouvernance et sa gestion administrative.

C'est tout d'abord avec satisfaction que l'équipe voit sa vocation scientifique et les orientations récentes de sa stratégie confortées par l'évaluation de votre Agence. Le renforcement de l'activité scientifique au-delà de la simple mise à la disposition de la communauté des historiens de sources inédites, l'importance accordée dans ce travail aux Technologies de l'information et de la communication (TIC) appliquées aux sciences humaines, l'ouverture internationale constituent autant de priorités de notre action dont le présent rapport souligne les apports. La volonté de l'équipe de participer à la formation doctorale au sein d'écoles doctorales cohabilitées avec nos principaux partenaires dans le domaine de la recherche reçoit également là un soutien essentiel de votre part. En revanche, les efforts menés par l'équipe pour structurer son activité scientifique en thématiques cohérentes et pour faire émerger en son sein des projets à l'échelle nationale ou internationale doivent, comme vous le soulignez, être poursuivis, certains axes et sous-axes de recherche de l'équipe demeurant trop disparates.

L'autonomie de gestion de l'équipe constitue, comme l'a relevé le comité, le point le moins satisfaisant de son bilan. Cette situation s'explique d'une part par la jeunesse de l'équipe : celle-ci n'a été créée qu'en 2002 ; sa structuration demeure encore à parfaire et son identité, en particulier vis-à-vis de l'extérieur, reste en partie à construire. C'est que l'École nationale des chartes possède une identité et une notoriété scientifique qui se sont construites en près de deux siècles d'activité scientifique, et l'ombre tutélaire qu'elle projette cache trop souvent, dans la communauté scientifique, l'action de son unique unité de recherche, l'équipe Histoire, mémoire et patrimoine.

19, rue de la Sorbonne F-75005 Paris
Tel. 33 (0)1 55 42 75 00 - Fax. 33 (0)1 55 42 75 09 - Mél. : webenc@enc.sorbonne.fr

D'autre part, la prégnance de **cette situation historique est renforcée par la faiblesse des moyens propres de l'équipe**. Si le rapport d'évaluation souligne fréquemment l'efficacité des instruments de valorisation développés par l'équipe, en particulier dans le domaine des publications imprimées et électroniques, il convient de garder à l'esprit que ces outils n'ont pu être conçus que grâce au recours aux moyens humains et logistiques continûment mis à sa disposition par l'École nationale des chartes, et en particulier grâce au soutien des personnels de ses services communs (bibliothèque, direction des nouvelles technologies et de l'informatique, direction de la recherche, service des relations internationales). L'équipe ne dispose de fait d'aucun personnel IATOSS propre et cette absence de moyens de gestion dédiés limite nécessairement le processus d'autonomisation entrepris par l'équipe.

Si celle-ci a renforcé sa gouvernance dans la perspective de l'exercice quadriennal 2010-2013, si elle définit désormais ses choix scientifiques et budgétaires de manière autonome vis-à-vis de l'École des chartes, la mise en œuvre de ces choix, en l'état des moyens humains de l'équipe, demeurera tributaire des priorités de l'établissement de tutelle et des moyens communs que celui-ci allouera à l'équipe.

Cette situation invite par ailleurs l'équipe à **considérer avec prudence <u>la fonction d'« unité de service »</u>** que, selon le rapport, elle pourrait être amenée à jouer vis-à-vis de la communauté scientifique dans le domaine des TIC appliquées aux sciences humaines. De fait, l'équipe, qui a placé les TIC au cœur de son projet scientifique, est fréquemment sollicitée par des unités de recherche extérieures à l'établissement pour les aider à mener à bien un projet d'édition électronique. C'est notamment afin de pouvoir répondre à cette attente que l'équipe, avec le concours de la Direction des nouvelles technologies et de l'informatique de l'École des chartes et en partenariat avec l'Institut de recherche et d'histoire des textes, a développé la plate-forme de publications électroniques TELMA et le centre de ressources numériques (CRN) du même nom.

Toutefois, au sein du CRN TELMA, **l'équipe ne saurait jouer de manière systématique le rôle d'unité de service**, en charge de répondre à l'ensemble des demandes de la communauté en sciences humaines relatives à la publication électronique de textes anciens. Le CRN TELMA ne dispose pour l'heure en rien de moyens à la hauteur d'une telle tâche, en dépit du soutien du Très Grand Équipement ADONIS du CNRS. L'équipe Histoire, mémoire et patrimoine entend que cette activité de soutien à des projets extérieurs dans le domaine des TIC appliquées aux sciences humaines soit **guidée par une politique scientifique cohérente et en adéquation avec ses propres orientations scientifiques**. Si elle s'appuie sur son expertise dans le domaine de l'édition électronique pour nouer de nouveaux partenariats scientifiques de recherche et développer des synergies avec ses programmes de recherche, elle ne souhaite donc pas, en l'état de sa politique et de ses moyens, développer une activité d'unité de service à l'égard de toute unité de recherche entreprenant un projet de recherche mettant en jeu les TIC appliquées aux sciences humaines.

L'implication dans les TIC et l'édition électronique ne constitue au demeurant qu'un des domaines dans lequel l'équipe a noué des **<u>partenariats</u>**. S'appuyant notamment sur la notoriété et la tradition d'excellence de l'École des chartes, ainsi que sur sa politique internationale active, l'équipe a en particulier pu nouer des liens étroits avec des institutions de recherche ou de conservation à l'étranger (Russie, Etats-Unis, Canada, Suisse...). En France, elle entretient également de longue date un réseau dense de relations avec les universités et les services de conservation du patrimoine. Parmi ces établissements, ceux localisés à Paris et en Île-de-France prédominent. C'est là l'effet de la **politique de site** cohérente développée par

l'École des chartes et son équipe, qui l'amène en particulier à entretenir des liens étroits avec les établissements localisés sur le site Sorbonne et sur les deux futurs sites que doit gagner l'École des chartes dans les années à venir, le site Richelieu qui accueille la Bibliothèque nationale de France et l'Institut national d'histoire de l'art, et le Campus Condorcet. C'est également au sein d'écoles doctorales d'établissements d'enseignement supérieur situés en ces lieux que l'équipe de recherche souhaite œuvrer dans le domaine de la formation doctorale dans les années à venir.

Pour autant, si les coopérations parisiennes, reposant sur une politique de site, sont assurément les plus nombreuses et les plus structurées et ont à ce titre été valorisées par l'équipe dans son bilan et son projet, **c'est bien involontairement que l'équipe a pu donner l'impression au comité de visite d'un tropisme local de sa part**. Répondant à la vocation nationale de l'École des chartes, elle travaille tout particulièrement avec **des institutions à vocation nationale** — il est vrai fréquemment localisées à Paris — (Archives nationales, Bibliothèque nationale de France, Institut national d'histoire de l'art), mais aussi avec des institutions situées sur l'ensemble du territoire national, sans exclusive. Ainsi a-t-elle noué d'importants liens avec l'équipe Archéologie, terre, histoire, sociétés, unité mixte de recherche du CNRS et de l'université de Bourgogne ; cette UMR est en particulier l'un des partenaires du programme OMNIA soutenu par l'Agence nationale de la recherche. Autre partenaire d'un programme ANR, le Laboratoire d'informatique en image et systèmes d'information, situé à Lyon, et coordonnateur du programme GRAPHEM. De même, l'équipe, dans le cadre du sous-axe de recherche consacré aux territoires et pouvoirs en Île-de-France et dans le nord de la France (1.2) et à l'occasion du chantier de fouilles de la ville de Thérouanne, a noué des contacts avec les collectivités locales et les services patrimoniaux du Nord-Pas-de-Calais, en particulier la Direction régionale des affaires culturelles. De tels exemples pourraient être multipliés. Pour chacun de ses projets, l'équipe tente donc systématiquement de créer des synergies avec les institutions de recherche et de conservation œuvrant dans les mêmes domaines et, à ce titre, de participer, à la hauteur de ses forces, à la **construction du paysage national de la recherche**.

Signalons enfin que l'équipe a également développé une politique, à laquelle le comité de visite a accordé grande attention, d'association de chercheurs ou de conservateurs du patrimoine et des bibliothèques exerçant une activité de recherche. Cette politique s'appuie tout particulièrement sur le réseau des archivistes paléographes, formés à l'École nationale des chartes. C'est dans ce contexte que **plusieurs directeurs ou ingénieurs de recherche du CNRS sont associés à l'équipe**. Les uns (A. Guerreau, A. Guerreau-Jalabert et B. Bon) participent depuis 2005 au programme consacré au latin médiéval et à la dématérialisation du *Glossarium* de Du Cange ; ce dernier programme s'est concrétisé en 2009 avec le lancement du projet OMNIA soutenu par l'Agence nationale de la recherche. Si ce soutien a amené l'équipe à formaliser un partenariat avec l'Institut de recherche et d'histoire des textes, laboratoire d'accueil de deux de ces personnels, tous deux ont cependant souhaité pouvoir continuer à bénéficier de ce rattachement secondaire. Enfin, un dernier directeur de recherche (Mme Dominique de Courcelles) est associé à l'équipe depuis sa fondation et œuvre dans le cadre du sous-axe 2.2 de l'équipe ; plusieurs publications dans les collections de l'École des chartes témoignent de son activité dans ce cadre.

Quant à la **valorisation des opérations communes** réalisées dans le cadre de l'ensemble de ces partenariats, elle fait l'objet d'un travail systématique de la part de l'équipe, avec le soutien administratif de l'École des chartes. Cette valorisation trouve également sa traduction dans une juste répartition des charges afférantes à chaque opération : publications

et colloques font ainsi l'objet d'un budget prévisionnel et d'un partage des charges entre les différents partenaires, que ce partage se traduise par une simple répartition des factures entre institutions ou qu'il fasse l'objet d'une convention. Toutefois, il est une tâche accomplie par bon nombre de membres de l'équipe dont la valorisation est indéniablement insuffisante : la participation au comité de rédaction ou la direction de nombre de revues scientifiques. C'est que ces revues sont généralement publiées par les soins d'associations, reposent sur des structures institutionnelles et des équilibres financiers fragiles. L'équipe tente de soutenir très largement l'animation de la vie scientifique qu'assurent ces revues, mais ne peut s'investir formellement dans leur publication, ce qui rend ce travail difficile à valoriser. Elle regrette assurément cette situation et espère que les mutations du paysage national de la recherche contribueront à faire évoluer cette situation.

Nous espérons que ces indications vous apporteront tous les éclairages qui vous semblaient nécessaires pour parfaire l'évaluation de l'équipe Histoire, mémoire et patrimoine, et nous vous prions d'agréer, monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments les plus dévoués.

Jacques BERLIOZ
Directeur
de l'École nationale des chartes

ÉCOLE NATIONALE DES CHARTES
Le Directeur

Olivier GUYOTJEANNIN
Directeur
de l'équipe de recherche
Histoire, mémoire et patrimoine

École nationale des chartes
www.enc.sorbonne.fr

n° 551
29 JUIN 2009

Paris, le 25juin 2009

Ref. JBz/OC – 09/360

M. Pierre Glorieux
Directeur de la section des unités de recherche
Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur
20, rue Vivienne
75002 Paris

Monsieur le Directeur,

L'École nationale des chartes et l'équipe Histoire, mémoire et patrimoine (EA 3624) souhaitent apporter quelques compléments d'information et rectifications aux données factuelles mentionnées dans le rapport d'évaluation de son activité établi par l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur et transmis à l'équipe le 17 juin 2009.

Les directeurs d'études de l'École nationale des chartes appartiennent au corps des directeurs d'études de l'École pratique des hautes études, de l'École nationale des chartes et de l'École française d'Extrême-Orient, régi par le décret n° 89-710 du 28 septembre 1989 (modifié le 7 février 2002 par le décret n° 2002-150). Leur double mission de recherche et de formation dans le cadre d'un établissement d'enseignement supérieur, les rapproche du corps des professeurs des universités, et non de celui des directeurs de recherche du CNRS.

Aux côtés des directeurs d'études et des maîtres de conférences de l'École nationale des chartes, l'équipe comprend treize associés ne possédant ni le statut d'enseignant-chercheur, ni celui de chercheur : il s'agit d'une part de deux conservateurs des bibliothèques — dont l'un en charge des TIC — en poste dans l'établissement ; d'autre part, de trois conservateurs des bibliothèques, de six conservateurs du patrimoine œuvrant dans des services d'archives (minutier central des Archives nationales et autres), du documentaliste du Musée du Louvre et d'une personne sans affectation, qui, bien que dépendant d'autres établissements, participent tous aux activités de recherche de l'équipe Histoire, mémoire et patrimoine.

L'unité est rattachée à l'École nationale des chartes, fondée en 1821.

L'équipe dispose du soutien logistique apporté par deux services créés par l'École nationale des chartes au cours des dernières années : la Direction des nouvelles technologies et de l'informatique, composée de six personnes (deux titulaires et quatre contractuels) et la Direction de la recherche (deux personnes, en charge en même temps de la recherche et des publications papier) — ces deux directions devant fusionner au 1er septembre afin de permettre un pilotage plus réactif et une gouvernance plus resserrée dans le domaine de ma recherche. L'ensemble de ces services et leur personnel ne dépendent donc pas directement de l'équipe, mais de son établissement de tutelle, même si la grande majorité des membres de ces

19, rue de la Sorbonne F-75005 Paris
Tel. 33 (0)1 55 42 75 00 - Fax. 33 (0)1 55 42 75 09 - Mél. : webenc@enc.sorbonne.fr

deux services développent également une activité de recherche, de façon statutaire ou non, au sein de l'équipe.

Trois grandes réalisations de l'équipe sont mises en avant par le rapport : la plate-forme TELMA, soutenue notamment par le TGE Adonis du CNRS, et les projets GRAPHEM et OMNIA. Ces deux derniers projets sont soutenus par l'Agence nationale de la recherche, et non par le CNRS.

Nous vous prions d'agréer, monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments les plus dévoués.

ECOLE NATIONALE DES CHARTES
Le Directeur

Jacques BERLIOZ
Directeur
de l'École nationale des chartes

Olivier GUYOTJEANNIN
Directeur
de l'équipe de recherche
Histoire, mémoire et patrimoine